

INFORMATION À LA POPULATION

Prudence en forêt : Danger de chutes d'arbres



La Municipalité rappelle à la population que la fréquentation des forêts peut présenter des dangers importants lors de vents forts, d'orages, de fortes chutes de neige ou dans les jours qui suivent une tempête.

A la suite de la sécheresse marquée cet été, des branches ou des arbres fragilisés peuvent chuter sans avertissement, même lorsque les conditions météorologiques semblent revenues à la normale. Les sentiers peuvent également être obstrués ou rendus instables par les intempéries.

Par mesure de sécurité, la Municipalité recommande de renoncer aux promenades en forêt lors de vents forts ou d'orages et d'éviter les zones boisées dans les jours suivant un épisode tempétueux.

Avant toute sortie, il est recommandé de consulter les alertes en vigueur publiées par MétéoSuisse. [Page d'accueil - MétéoSuisse](#)

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité